

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20190625-D_25-06-2019-22-D

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2019

Affichage : 01/07/2019

Délibération n°25-06-2019-022

7.1 Décisions budgétaires

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du mardi 25 juin 2019*

Date de convocation	19 juin 2019
Date d'affichage	19 juin 2019

Membres en exercice	55
Membres présents	35
Votants	45 (dont 10 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 25 juin à 18 H 30

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente « Le Chatelier » de Duneau, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Étaient présents : M. Pierre BOULARD, M. Lucien BRETON, Mme Monique CAHU, M. Nicolas CHABLE (ayant reçu pouvoir de M. Gaëtan THOMAS), M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON (représentant M. Michel MARY), M. Dominique COUALLIER, M. Michel DIVARET, M. Claude DROUET, M. Jean-Paul DUBOIS (ayant reçu pouvoir de M. Alain COUTURIER), M. Jean DUMUR, Mme Patricia EDET, Mme Sylvie FAVRET, M. Philippe GALLAND, M. Yves GOULLIER, M. Claude GRIGNON, M. Daniel GUEDET (ayant reçu pouvoir de Mme Sylvie SEQUEIRA), M. André-Pierre GUITTET, Mme Josette JACOB (ayant reçu pouvoir de Mme Pascale LEVÊQUE), Mme Cécile KNITTEL (ayant reçu pouvoir de Mme Marie-Hélène TROUILLOT), M. Christian LANDEAU, Mme Marie-Line LEDRU (ayant reçu pouvoir de M. Xavier TERRIER), Mme Michèle LEGESNE, Mme Marie-Thérèse LEROUX (ayant reçu pouvoir de Mme Patricia VILLARMÉ), Mme Marie-Françoise LOGÉ-STANCZYK, M. Bernard MALLET, M. Jannick NIEL (ayant reçu pouvoir de M. Michel LANDAIS), M. Willy PAUVERT, M. José PLANS, M. Thierry RENVOIZE, M. Didier REVEAU (ayant reçu pouvoir de M. Jean THOREAU), M. Michel ROUAUD, M. François ROULEAU, M. Jacky TACHEAU (ayant reçu pouvoir de Mme Sophie DOLLON), Mme Jeannine VENDÔME.

Étaient excusés : M. Eric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN, M. Gérard CLEMENT, M. Alain COUTURIER (ayant donné pouvoir à M. Jean-Paul DUBOIS), Mme Sophie DOLLON (ayant donné pouvoir à M. Jacky TACHEAU), M. Dominique EDON, M. Jean-Yves HERMELINE, M. Michel LANDAIS (ayant donné pouvoir à M. Jannick NIEL), Mme Pascale LEVÊQUE (ayant donné pouvoir à Mme Josette JACOB), M. Michel MARY (représenté par M. Joël CIRON), Mme Camille MORIN-BURRE, M. André ROULLIER, M. Denis SCHOEFS, Mme Sylvie SEQUEIRA (ayant donné pouvoir à M. Daniel GUEDET), M. Xavier TERRIER (ayant donné pouvoir à Mme Marie-Line LEDRU), M. Gaëtan THOMAS (ayant donné pouvoir à M. Nicolas CHABLE), M. Jean THOREAU (ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU), M. Didier TORCHÉ, Mme Marie-Hélène TROUILLOT (ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL), Mme Patricia VILLARMÉ (ayant donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse LEROUX).

Secrétaire de séance : M. Joël CIRON

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

BUDGET : PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°30-10-2018-008 en date du 30 octobre 2018 relative à la constitution d'une provision pour créances douteuses de 2 495,47 €,

Vu le rapport du Président présenté par Mme Marie-Thérèse LEROUX, Vice-présidente en charge des Finances et prospectives budgétaires,

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE que la constitution de provisions pour créances douteuses est une dépense obligatoire.

PREND CONNAISSANCE de la liste des créances 2019 à provisionner transmise par le Trésor Public :

Date	N° titre	Nom	Objet	Montant restant à recouvrir
24/05/11	26	CAMUS Yoann	Refacturation de la prise en charge par Caniroute d'un animal le 02/04/11	269,93 €
14/05/12	21	BLIN Romain	Refacturation de la prise en charge par Caniroute d'un animal le 21/10/11	215,94 €
04/09/12	72	ORY Charly	Exécution de décision judiciaire du 15/02/12	481,60 €
18/09/12	91	ORY Charly	Demande de remboursement des frais d'huissier du 30/08/12	262,83 €
27/09/16	89	GRAVIER Jacques	Refacturation de la prise en charge de votre animal par la société Caniroute le 19/07 et frais de fourrière du 19/07 au 04/08	348,17 €
21/12/17	237	FOURNIER Alain	Refacturation de la prise en charge de votre animal par la société Caniroute le 17/07 et frais de fourrière	293,17 €
03/07/18	166	HAUDUC Hélène	Refacturation de la prise en charge de vos animaux par la société Caniroute le 06/06	270,84 €
26/09/18	239	BOUGUEREAU Ghislaine	Refacturation de la prise en charge de votre animal par la société Caniroute le 17/07 et frais de fourrière	356,77 €
TOTAL				2 499,25 €

DECIDE :

- de reprendre la provision 2018 pour 2 495,47 €,
- de constituer une provision pour créances douteuses au titre de l'exercice courant,
- d'inscrire au budget de la CCHS, sur l'exercice 2019, la somme de 2 499,25 €, correspondant au montant des sommes non perçues à ce jour.

AUTORISE le Président à reprendre la provision ainsi constituée à hauteur du montant des créances admises en non-valeur sur les exercices à venir.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 45

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 25 juin 2019

Pour extrait conforme

Le 25 juin 2019

Le Président,

M. Didier REVEAU